



Lutter contre les LGBT-phobies

C'est nécessaire...

Lutter pour l'égalité professionnelle c'est lutter pour nos valeurs de justice et contre l'ensemble des discriminations. Depuis plusieurs années, **Solidaires Finances** en collaboration avec l'association Comin-g (association LGBT du Ministère) est engagé dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie au travail et contre l'ensemble des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle, la situation de famille.

C'est possible... si tous les acteurs s'engagent !

Nous publions ici les 10 engagements de Bercy pour lutter contre la LGBTphobie (Lesbiennes, gay, bi et trans-phobie) qui sont rendus publics sur le site du Ministère (voir au verso). Ils sont un des résultats de deux années de travaux entre les Fédérations syndicales des Finances, l'association Comin-g et la cellule diversité des Ministères économiques et financiers.

Solidaires Finances y a porté les revendications suivantes :

- qu'aucun acte, propos, discrimination homophobe ne soit toléré, dans la société, au travail, dans le déroulé de carrière,
- que les situations familiales ne soient pas demandées au-delà des nécessités de gestion administrative,
- que les personnes LGBT puissent bénéficier naturellement des droits prévus pour les personnes en couple sans devoir affronter de jugements ou de difficultés (rapprochement mutation, etc...),
- que des actions de communications soient engagées sur ce sujet à la DGFIP dans chaque direction, service et dès l'école, pour faire évoluer les mentalités, et garantir l'égalité professionnelle.

Certains des engagements de Bercy reprennent des éléments de ces revendications. Mais **ces engagements n'auront de valeur que s'ils se traduisent en décisions concrètes pour l'ensemble des agents des Ministères économiques et financiers.**

Solidaires Finances n'est pas dupe des promesses non tenues, notamment quant à la mise en œuvre par les directions du premier plan d'action égalité. La lutte contre les discriminations doit cesser d'être le supplément d'âme (et de bonne conscience) des ministères et/ou des Directions.

Dès aujourd'hui, Solidaires Finances revendique :

- que **ces engagements soient « opposables »** à l'administration, pour l'ensemble des Directions de Bercy. Nous rendrons ainsi public les décisions ou l'absence de décisions allant à l'encontre de ces engagements,
- que chacune des directions générales réunissent un groupe de travail sur la déclinaison de ces engagements,
- que les militants et militantes de **Solidaires Finances** puissent s'appuyer concrètement sur ces engagements dans la défense des agents et agentes des différentes Directions ,
- que ces engagements fassent l'objet d'une communication large et que conformément à la demande de Comin-g, **les ministres officialisent personnellement la mise en place de ces engagements.**

Les 10 engagements de Bercy contre les LGBTphobie

1 – Les ministères s'engagent explicitement à agir en faveur de l'égalité des droits et à lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, réelle ou supposée, des personnels lesbiens, gays, bi et trans (LGBT).

2 – Tous les services des ressources humaines s'assurent que les règles et procédures ne permettent aucune discrimination liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

3 – Les directions prennent les mesures adéquates pouvant aller jusqu'aux sanctions contre tout comportement discriminant, agressions verbales ou physiques, propos insultants ou harcèlement en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

4 – Les encadrants ont un rôle déterminant dans la lutte contre les discriminations. Ils sont formés aux bonnes pratiques et aux bonnes attitudes pour un encadrement sans discrimination liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

5 – Les directions mettent en œuvre sur tout le territoire des actions à destination de tous les agents, pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

6 – Les ministères s'engagent à favoriser le travail entre les différents acteurs de la lutte contre la LGBT-phobie. La cellule de prévention des discriminations, les médecins de prévention, les assistant(e)s de service social, les instances représentatives du personnel, les représentants du personnel et l'association LGBT des ministères COMIN-G, sont à la disposition des personnels, des encadrants et des services des ressources humaines pour des conseils et de l'accompagnement.

7 – Les directions s'engagent à soutenir et à valoriser les initiatives locales ou nationales ayant pour objectif de lutter contre les discriminations à l'encontre des personnels LGBT.

8 – Un partenariat est mis en place entre les ministères et l'association COMIN-G.

9 – La mise en œuvre effective des engagements fait l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif.

10 – Le suivi des engagements ministériels, en lien avec l'ensemble des directions, fait l'objet d'un bilan annuel avec les représentants des personnels.